



En DIRECT du CSE DOGSE

Du 25 février 2026 à Lyon

Déclaration préalable CGT

« Il est minuit moins une » a dit notre secrétaire générale Sophie Binet le 4 février lors du meeting CGT contre la répression syndicale organisé à Paris. Nous étions plusieurs milliers de participants, syndiqués CGT ou pas. Plusieurs secrétaires généraux de différentes organisations syndicales comme la CFDT ou la CFE CGC ont témoigné de leur soutien. C'est à se demander si la tête de certains est posée sur le bon corps. Cette soirée, bien que réconfortante, a marqué la prise de conscience de la gravité de la situation face à la montée des idées d'extrême droite.

Précision importante : le RN n'a pas le monopole des idées d'extrême droite. La droite a choisi et choisira son camp pour protéger ses intérêts, n'en doutons pas. Les grands patrons sont en opération de séduction des représentants du RN. En retour le RN fait les yeux doux aux grands patrons. C'est une vraie parade nuptiale qui pourrait finir par une alliance. (Jeu de mots subtil que certains comprendront)

Aujourd'hui déjà et demain plus encore des organisations syndicales se rapprochent et se rapprocheront du RN pour exister dans la lumière des projecteurs de plateaux télévisés alors que d'autres militeront dans l'ombre pour le combattre.

Mais comment définir « la montée des idées d'extrême droite ».

Il y a les attitudes individuelles décomplexées. C'est le regard, la parole d'une personne qui s'accorde le droit de te juger parce qu'elle est d'ici et toi apparemment tu es d'ailleurs, comme si être d'ailleurs pouvait réduire tes droits ou faire de toi un sous-humain.

C'est par exemple lorsqu'on te traite d'indien.

Il y a les attitudes collectives organisées et ou institutionnalisées. Celles-ci ne sont pas uniquement dirigées contre les étrangers mais contre tout ce qui peut faire obstacle au projet de société du capitalisme. La stigmatisation de l'étranger est un prétexte

A partir de là tout est rejeté :

Tu veux renforcer la protection sociale ? tu creuses le déficit et engrais les assistés, sous-entendu les étrangers

Tu revendiques l'arrêt de la guerre en Palestine ? Tu es antisémite ou islamo-gauchiste, sous-entendu un traître pour ta nation.

Tu te bats pour la défense de notre environnement ? Tu es un écoterroriste, on te colle l'image du barbu habillé d'un qamis.

Tu revendiques une justice fiscale et l'arrêt des aides publiques aux entreprises sans contrepartie on t'accuse de ruiner ton pays et on te fait croire qu'il faut réduire les dépenses liées au RSA et aux allocations, sous-entendu le coût des assistés et des immigrés.

Tu revendiques l'égalité femmes/hommes on te traite de féministe poilue

Il y a la censure sous de multiples visages qui remet en question des droits constitutionnels et fondamentaux comme la liberté syndicale, le droit de grève, la liberté d'expression, l'indépendance de la magistrature, la liberté de s'organiser, la liberté de disposer de son corps, de sa sexualité, la liberté de culte et de culture...

La direction d'Orange se retrouve-t-elle dans ce descriptif non exhaustif ? A la CGT nous trouvons des points communs.

L'heure est à la répression de toutes les revendications progressistes et nous sommes en première ligne car nous sommes un des seuls remparts à pouvoir nous opposer à leur projet.

Comme nous l'avons affirmé lors du CSE du mois de novembre, la CGT combattra inlassablement les idées d'extrême droite que ce soit dans la rue ou dans l'entreprise. Nous attendons de la direction un engagement clair contre toutes les expressions haineuses et racistes au sein de notre entreprise.

C'est d'ailleurs ce que nous attendons de votre part lors des événements à St Mauront où des représentants de salariés d'Orange, se croyant dans une émission de télé-réalité, ont eu des propos diffamatoires.

Pourquoi la direction d'Orange n'a pas répondu ?

Concernant St Mauront, aujourd'hui nous pouvons parler de véritable fiasco. La CGT s'est battue contre le projet depuis sa première apparition.....

Certains de ces dirigeants coupables, dont la plupart sont partis, portent cette immense responsabilité.....

Au-delà du désastre social il y a aussi le désastre financier. Nous devons connaître le coût total de ce

Dans l'entreprise c'est comme dans certaines sphères politiques. Quand tu es dirigeant tu peux dilapider des dizaines de millions en toute impunité en revanche tu finis en discipline lorsque tu es vendeur et que tu oses te faire un remboursement de 10€. L'éthique et la déontologie ne se déclinent pas de la même façon pour tous.

Concernant St Mauront la CGT FAPT demande expressément :

- La réouverture immédiate du site de Marseille Saint Mauront
- La réouverture de sites ORANGE sur Marseille et dans le département
- Des bonifications salariales pour toutes et tous : Fonctionnaires comme Contractuels dans le cadre des « Quartier prioritaire de la ville »
- Le remboursement à 100% des abonnements RTM pour les salariés qui viennent en transport en commun à Marseille Saint Mauront.....

C'est le cas de « Maxintervention » qui marque la fin programmée des CA et la géolocalisation des techniciens comme on peut mettre une puce à un chien.

La CGT appelle l'ensemble des équipes des UCI à se mobiliser.

En toile de fond il y a les NAO sur les salaires qui démarrent avec l'intention claire de la direction de lâcher quelques miettes aux salariés afin de garantir une bonne rémunération des actionnaires. Orange fonctionne comme une maison close dans laquelle les travailleurs rapportent de l'argent à des actionnaires qui ramassent sans même se baisser, ils sont certainement du bon côté de la rue.

Vos élus CGT : Olivier Michaud (42), David Bonnet (42), Philippe Maillaut (06), Phillipe Assaïante (05), Christelle Ronget (03), Lionel Stark (13), Natali Viguié (84), Sébastien Mouchot (69), Jessica Nguyen (13)



Relocalisation et mise au concept Modulo de la boutique de Moulins

La CGT a voté POUR sur le sujet de relocalisation de la boutique et la mise au concept de la boutique de Moulins car attendu par les salariés. Malheureusement, la boutique présentée ne garantit pas un accès aux personnes à mobilités réduite, ce qui constitue un manquement aux obligations légales d'accessibilité et aux principes de non-discrimination face au recrutement potentiel des personnes en situation de handicap.

Nous déplorons également l'absence de transmission d'un dossier justifiant une impossibilité de mise en conformité. Ce qui ne permet pas aux élus de vérifier que toutes les solutions ont été réellement étudiées.

Nous demandons que toutes les mesures nécessaires soient étudiées afin de permettre à terme un accès PMR effectif.



Relocalisation et mise au concept Modulo de la boutique de Puy en Velay

À la suite d'une information de présence d'**amiante** sur la future boutique, la CGT a demandé le report du recueil d'avis.

La direction a refusé, les élus CGT n'ont pas pris part au vote et ont de fortes attentes sur la conformité des locaux choisis par l'entreprise.



Site Orange Massalia

Déclaration de la CGT

Concernant St Mauront la CGT FAPT demande expressément :

- La réouverture immédiate du site de Marseille Saint Mauront
- La réouverture de sites ORANGE sur Marseille et dans le département
- Des bonifications salariales pour toutes et tous : Fonctionnaires comme Contractuels dans le cadre des « Quartier prioritaire de la ville »
- Le remboursement à 100% des abonnements RTM pour les salariés qui viennent en transport en commun à Marseille Saint Mauront

A partir du 2 mars les salariés à moins de 15mn de la TLM pourront bénéficier du RIE de la TLM

Reclassement pour inaptitude d'un(e) salarié(e) de l'ADRAA

La CGT a voté une résolution pour un poste à proximité de son lieu de résidence et un nouveau IRILES, nous soulignons que le salarié habite à 2h de trajet de son lieu de travail. Nous considérons que ce temps de transport représente une charge importante, susceptible d'affecter sa santé physique et mentale.

Ces longs trajets quotidiens augmentent clairement le risque de fatigue, de stress et plus largement les risques psychosociaux.

L'entreprise doit prendre en considération ce point majeur afin que les conditions de travail soient acceptables et que les postes proposés soient véritablement adaptés. L'entreprise s'engage à revenir en avril avec la présence d'un médecin demandé par la CGT.

Ignorer cet aspect exposerait le salarié à des situations qui peuvent devenir insoutenable et nuire à sa sécurité.



j'adhère à la CGT FAPT